

Comment le Canada étudie les propositions du CIST

Le MAECI coordonne un mécanisme en plusieurs volets pour l'examen des projets proposés par le CIST. Les projets pour lesquels un financement canadien est sollicité sont soumis au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) afin d'obtenir une évaluation technique et scientifique. Un comité composé d'experts du gouvernement et de chercheurs universitaires classe les propositions selon leur mérite scientifique et se penche sur des éléments tels que les possibilités de commercialisation, le risque d'applications bivalentes et la dimension éthique des projets. Le MAECI soumet également ces propositions à des représentants des ministères et organismes canadiens à vocation scientifique afin de veiller à ce qu'elles soient compatibles avec les politiques et priorités scientifiques et technologiques du Canada et de trouver d'éventuels collaborateurs canadiens. Au cours de ce processus, on met d'abord l'accent sur le respect et la promotion des objectifs de non-prolifération du Canada et des objectifs du *Partenariat mondial*. On évalue également l'applicabilité des lois canadiennes sur l'environnement.



À la suite de la réorientation du programme du CIST, un scientifique montre fièrement les produits biologiques récemment développés par le centre



Scientifique travaillant avec de l'équipement financé par le CIST dans le laboratoire Pouchchino

Le Centre international des sciences et de la technologie

Le CIST, un organisme qui se consacre à la non-prolifération et dont le siège se trouve à Moscou, a été créé en novembre 1992 dans le cadre d'un accord international conclu par les États-Unis, le Japon, la Russie et l'Union européenne. La Norvège et la République de Corée ont par la suite adhéré au centre à titre de bailleurs de fonds, et cinq pays issus de l'ex-URSS (Arménie, Bélarus, Géorgie, Kazakhstan, République kirghize et Tadjikistan) sont devenus membres du centre à titre de pays bénéficiaires. Dans le cadre de ses volets politique, juridique et financier, le centre permet aux membres d'appuyer des programmes qui réorientent les spécialistes en ADM vers des emplois durables servant à des fins pacifiques. Le CIST permet ainsi aux très nombreux chercheurs restés en Russie et dans les autres pays de l'ex-URSS d'apporter une contribution valable à l'avancement de la science, tout en réduisant le risque de prolifération de l'expertise en ADM.

Le CIST sert de centre d'échange en soumettant aux membres les demandes de financement de projets reçues des chercheurs désaffectés de l'ex-URSS. Les réunions consacrées aux demandes de financement ont lieu trois fois par année (en mars, juillet et octobre). Outre la gestion des projets de recherche, les activités du CIST comprennent également des initiatives pour appuyer la commercialisation des résultats, des mises à niveau de la technologie de l'information, la formation, le recrutement de partenaires et la tenue d'ateliers et de colloques pour aider les spécialistes en armement désaffectés à s'intégrer dans les réseaux scientifiques, techniques et industriels internationaux.

Le programme des partenaires du CIST permet aux gouvernements, aux institutions de recherche et aux ONG de recruter à un coût relativement faible des experts scientifiques capables de mener des activités de recherche et développement. Cette initiative vise surtout à examiner les problèmes mondiaux actuels par la lentille de la R-D dans de nombreux domaines, y compris la réhabilitation environnementale, les sources d'énergie de rechange et les sciences de la vie.